



Appel à consultation Réalisation du film du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort

Lancé par ECPM (Ensemble contre la peine de mort)

1. Contexte

A. Contexte International

Avec 144 pays et territoires ayant aboli la peine de mort en droit ou en pratique, l'abolition s'inscrit comme une tendance universelle. Pourtant, certaines régions résistent encore fortement à l'avancée de la pensée abolitionniste et continuent d'appliquer la peine de mort de façon importante. C'est le cas de l'Asie et du monde arabe ou encore des États-Unis, qui figure chaque année parmi les cinq premiers pays en nombre d'exécutions annuelles (qui sont la Chine, l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite en 2016). Le nombre d'exécutions mondial en 2016 est estimé à 1 032. Ce chiffre est bien en deçà de la réalité, étant donné que la Chine a classé secret d'État les données sur le nombre d'exécutions, pourtant estimées à plusieurs milliers par an (source : Amnesty International, Rapport annuel sur la peine de mort 2016). Le continent africain, quant à lui, progresse vers l'abolition : 4/5^e des 55 États africains sont abolitionnistes en droit ou de fait.

B. L'action d'ECPM

Depuis 2000, ECPM agit pour lutter contre la peine capitale au niveau international. L'association française s'attache à fédérer et mobiliser les forces abolitionnistes internationales, à encourager l'abolition universelle par l'éducation, l'information et la sensibilisation des opinions publiques, à renforcer les capacités de la société civile abolitionniste, et enfin à agir en faveur des condamnés à mort dans le monde (www.ecpm.org). ECPM est à l'origine, en mai 2002, de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort (<http://www.worldcoalition.org>), et organise tous les 3 ans le Congrès mondial contre la peine de mort.

Depuis 2011, ECPM coordonne plusieurs programmes internationaux destinés à provoquer des avancées positives sur l'abolition de la peine de mort en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie, Liban), en Afrique centrale (Cameroun, RDC) et en Asie du Sud-est (Indonésie, Malaisie).

2. Description de la mission

A. Présentation

La mission peut être confiée à une équipe de 2 ou 3 personnes. L'équipe devra pouvoir prendre en charge l'ensemble des tâches (préparation, production, et postproduction) permettant d'aboutir à la création de plusieurs modules vidéos bilingues français/anglais du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort.

- Un film principal de 10 mn tourné pendant le Congrès, permettant de faire le bilan de son succès et de ce qu'il apporte
- Une version courte de 2/3mn max pour les réseaux sociaux
- Entre 3 et 5 modules d'interviews de personnes ciblées en amont

L'équipe devra assurer la scénarisation des différentes vidéos en accord avec le référent ECPM, puis le tournage, la réalisation des interviews, ainsi que toute la postproduction (montage, mixage, achat des musiques, étalonnage, sous-titrage, graphisme...) et les sorties. Les compétences couvertes par les membres de l'équipe doivent donc couvrir les fonctions de réalisateur/journaliste, cadreur/chef opérateur/ingénieur du son, et monteur/mixeur.

Les films devront utiliser la charte graphique décidée par ECPM.

Les rushes seront la propriété d'ECPM.

Les films seront la propriété d'ECPM et pourront être utilisés dans leur intégralité ou en partie, dans toutes les activités d'ECPM et celles liées au Congrès (sur clés USB, sur le web, en séminaires et conférence...)

Il sera possible pour ECPM de remonter certaines parties selon ses besoins d'utilisation dans l'avenir.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort qui se tiendra à Bruxelles du 26 février au 1^{er} mars 2019. Ce Congrès réunit plus de 1500 abolitionnistes du monde entier pour 4 jours de débats, d'ateliers, de formations et d'événements culturels. Il est organisé par ECPM en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, et sous le parrainage de la Belgique, du Parlement européen, de la Suisse et de l'Union européenne.

B. Méthodologie

La méthodologie sera précisée lors de la réunion de cadrage.

L'accompagnement s'effectuera en plusieurs étapes :

- Visionnage des films précédemment réalisés
- Une réunion de cadrage avec la référente d'ECPM.
- Suivi régulier par téléphone et mail du référent ECPM
- Au moins 1 réunion dans les locaux d'ECPM pour valider la proposition de scénario
- Possibilité d'être aidé par ECPM sur l'écriture des interviews et la prise de rdv des personnes à interviewer pendant le congrès
- Venue de la référente sur une partie du montage pour proposer et valider
- Possibilité de demandes de modifications et validation des films par ECPM
- Livraison du travail par Wetransfer ou sur disque dur

C. Pilotage

La personne référente pour le/la consultant/e sera la responsable de communication d'ECPM, Bérangère Portalier

B. Calendrier

Des modifications sont susceptibles d'être apportées par ECPM.

4 décembre 2018	Lancement de l'appel à consultance
3 janvier 2018 au matin	Date limite de réception des offres
Du 3 au 10 janvier 2019	Choix de l'équipe
Semaine du 14 au 18 janvier 2019	Réunion de cadrage et début de la mission
Semaine du 4 au 8 février 2019	Validation définitive du scénario
Semaine du 11 au 15 février 2019	Choix des personnes à interviewer pour film

	congrès et pour modules complémentaires
Semaine du 18 au 22 février 2019	Envoi des mails pour prise de rdv itw pendant le congrès
Du 25 février eu 1 ^{er} mars 2019 (inclus)	Tournage à Bruxelles
4 mars 2019	Envoi des rushes à ECPM pour dérushage des itws
11 mars 2019	Rendu film version courte pour validation
14 mars 2019	Mixage/étalonnage
15 mars 2019	Rendu du film version courte
18 mars 2019	ECPM rend dérushage des ITW
28 mars 2019	Rendu film 10mn pour validation
3 avril 2019	Mixage/ étalonnage
5 avril 2019	Rendu des traductions pour sous-titrage
10 avril 2019	Rendu film 10mn final
17 avril 2019	Rendu des modules d'itw

D. Profil de l'équipe

Un technicien (image/son/postprod) et un journaliste/réalisateur.

Langues parlées : maîtrise du français et de l'anglais exigée.

L'équipe devra être capable de fournir tout le matériel de tournage et de postproduction nécessaire, ainsi qu'une assurance.

E. Paiement

Cette prestation sera payée sur facture pour un montant de 10 000 euros TTC avec possibilité d'échelonnement.

Elle comprend l'entièreté du processus de production (paiement de l'équipe, des droits musicaux, location du matériel...).

En revanche, les coûts de voyage à Bruxelles en classe économique pour deux personnes maximum pour le tournage ainsi que prix du logement et des repas à Bruxelles seront supportés par ECPM (à rajouter à la facture globale, après accord d'ECPM) dans la mesure des per diem accordés à l'équipe salariées d'ECPM.

L'équipe peut être constituée au sein d'une même entreprise ou alors chaque membre de l'équipe peut présenter sa propre facture (pour un moment total de 10 000 euros).

F. Modalités de candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés d'ici le 3 janvier au matin et devront comporter les pièces suivantes :

1. Un CV actualisé de chaque personne de l'équipe
2. Une lettre de motivation du réalisateur
3. Les précédentes réalisations de chaque personne de l'équipe

Annexes :

Liens vers le film précédent :

<https://www.youtube.com/watch?v=ixjnE81BoQw>